

# ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mai 2024

---

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 2621)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 58

présenté par  
M. Raphaël Gérard

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 9 BIS, insérer l'article suivant:**

L'article 73 de la loi n° 82-652 du 29 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle est abrogé.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Mesure de balayage concernant les sociétés nationales de programme.